

## Dufossé Colette

### **Projet de recherche : Edition de la traduction par Nicolas de Reggio du *Traité sur l'utilité des parties du corps de Galien* (livre X).**

Le *Traité sur l'utilité des parties du corps* (*De usu partium*), imposant ouvrage en dix-sept livres, est le principal traité anatomique de Galien. Il est donc, de façon directe ou indirecte, à la base de toutes les connaissances anatomiques du Moyen Age latin. En effet, le *De usu partium* ayant été abondamment cité et traduit dans plusieurs langues, certains de ses éléments étaient déjà connus de façon indirecte. Mais c'est seulement à partir du XIV<sup>e</sup> siècle avec la traduction de Nicolas de Reggio que l'Occident dispose d'une traduction complète et fiable de ce texte fondamental. Le *De usu partium* étant le seul texte de Galien qui n'ait pas été retraduit à la Renaissance, cette traduction, même remaniée, demeure le texte de référence tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'histoire du texte de Galien et de ses traductions donne une place éminente à la traduction de Nicolas de Reggio pour sa réception dans l'Occident latin. Cependant, cette traduction, bien qu'établie à partir d'un bon texte grec, n'est conservée que dans un nombre restreint de manuscrits. Le livre X présente une anatomie de l'œil d'une précision qui est restée longtemps inégalée.

Etudiant la production d'un médecin devenu traducteur « professionnel » de textes de médecine qui forment la base de l'enseignement de cette discipline dans les universités médiévales, un tel projet est susceptible de s'inscrire dans le programme collaboratif n°1 du Labex HASTEC « savoirs et compétences » et plus précisément dans son premier axe qui croise « modèles professionnels » et « modèles académiques ». Il entretient également des liens étroits avec le programme collaboratif n°2 « savoirs scientifiques, savoirs savants, savoirs sociaux » ainsi qu'avec le programme collaboratif n°6 « mondes savants », dans la mesure où l'arrivée en Occident des traductions de textes scientifiques grecs et arabes perturbe le discours tenu par les théologiens sur l'homme et la nature.

### **Place de la traduction de Nicolas de Reggio dans l'histoire de la réception du *De usu partium* de Galien.**

La traduction de Nicolas de Reggio tient une place éminente dans l'histoire de la réception du *De usu partium*. Texte majeur de l'œuvre de Galien, bien qu'il ne figure pas dans le canon alexandrin, il demeure cité, à Byzance, par Théophile le Protospathaire, le moine Mélétius et Léon le Mathématicien, qui en élaborent une sorte de *compendium* de plus en plus réduit au fur et à mesure des réécritures. En outre, le *De usu partium* connaît également un grand retentissement en dehors du monde grec par l'intermédiaire des traductions. La première traduction, en syriaque, élaborée par Sergius de Resh'aina, a servi de base à la

traduction arabe d'Hubaish, révisée ensuite par son oncle, le grand traducteur Hunain ibn Hishaq. Dès ce moment, la traduction est utilisée par les médecins arabes : elle est citée dans le *Continens* et le *kitab al-Mansuri* de Razi et dans le *Kitab al-Maliki* ou *liber regius* d'Ali al-Majusi. Le *liber regius* est traduit dès le XI<sup>e</sup> siècle par Constantin l'Africain sous le titre de *Pantegni*, tandis que le *kitab al-Mansuri* est traduit au XII<sup>e</sup> siècle par Gérard de Crémone sous le titre de *Liber ad Almansorem*. Une anatomie issue de Galien pouvait donc commencer à se répandre en Occident avant même la traduction latine du *De usu partium*. Le *Pantegni* par exemple est utilisé dès le XII<sup>e</sup> siècle par des auteurs comme Guillaume de Conches ou Guillaume de Saint-Thierry. Le *De usu partium* a enfin connu deux traductions latines : l'une élaborée à partir d'une traduction arabe au XIII<sup>e</sup> siècle, connue sous le titre de *De iuuamentis membrorum*. Plus qu'une traduction, ce *De iuuamentis membrorum* est en réalité un *compendium* qui résume les neuf premiers livres de l'œuvre de Galien. L'autre, directement élaborée à partir du grec, est celle de Nicolas de Reggio.

### **La traduction de Nicolas de Reggio (histoire du texte).**

Médecin originaire de Calabre, Nicolas de Reggio a en effet entrepris de traduire l'ensemble de l'œuvre de Galien entre 1308 et 1345 environ. Ce travail a pour commanditaires les rois de Sicile, Robert de Naples et Charles II d'Anjou. La traduction du *De usu partium* est datée de 1317 et porte le titre de *De utilitate particularum* dans les manuscrits. Abondamment citée dans le monde latin, notamment par Guy de Chauliac et plus tard par Vésale, elle n'est cependant conservée que dans trois manuscrits, dont l'un est à présent inutilisable. Le meilleur manuscrit, qui sera le manuscrit de base de l'édition, est le Vatican latin 2380 (106 ff.), daté de 1380 et originaire d'Italie du Nord, probablement de Bologne ou de Padoue<sup>1</sup>. Le texte est également conservé dans les manuscrits de Munich, Bayerische Staatsbibli., Clm. 26 (97 ff.) du XV<sup>e</sup> siècle, - ce manuscrit a appartenu à Hartmann Schedel qui l'a reçu en 1482 de S. Lockner -, et de Dresdes, Dresd. Db 92.93 (ff. 59r-177r), également du XV<sup>e</sup> siècle, plus précisément de sa seconde moitié<sup>2</sup>. Dans sa thèse de doctorat<sup>3</sup>, Stéphane Berlier a essayé de situer le texte par rapport à la tradition grecque du texte de Galien. Le texte grec qu'a utilisé Nicolas de Reggio est un texte complet, il ne possède pas la lacune du livre VII qui affecte toute la branche  $\beta$  de la tradition grecque. C'est également un bon texte, il a en effet souvent la bonne leçon et sa traduction a beaucoup servi l'éditeur du texte grec<sup>4</sup>. Après une étude précise des variantes, Stéphane Berlier conclut que le manuscrit que le traducteur a utilisé remonte à l'archétype de la famille  $\alpha$ , c'est-à-dire à  $\phi$ . Bien que Nicolas de Reggio indique qu'il a traduit « *de verbo ad verbum, nihil addens, minuens vel permutans* », de nombreux passages ne sont pas traduits. Le début du livre I recèle également une longue interpolation provenant du *De febrium differentiis* de Galien. Il sera intéressant de compléter l'édition du texte par une analyse précise des méthodes de traduction.

La traduction du *De usu partium* par Nicolas de Reggio revêt également une signification particulière, car c'est le seul texte de Galien qui n'ait pas fait l'objet d'une nouvelle traduction à la Renaissance. C'est donc à travers la traduction de Nicolas de Reggio que l'Occident a longtemps lu ce texte majeur de l'anatomie galénique. Elle a ainsi connu un

---

<sup>1</sup> Tiziana Pesenti, « The Libri Galieni in italian universities in the fourteenth century », dans *Medioevale e Umanistica*, 42, 2001, p. 121-122.

<sup>2</sup> « A forgotten manuscript of Galenus Latinus », dans *Studia codicologica*, 1977, pp. 332-340. Et « Galeno salvate delle acque », dans *Kos*, 1, 2, 1984, p. 33-50. Description par Charles Daremberg *Mélanges*, 90, Histoire de la médecine (A-F p. 21). Il a cependant été fortement endommagé lors de la seconde guerre mondiale.

<sup>3</sup> Stéphane Berlier, *Histoire du texte "De usu partium" de Galien: édition critique du livre I avec la traduction française annotée*, thèse soutenue à l'EPHE en 2011. Son édition du texte grec présente en annexe une transcription de la traduction du livre I du *De usu partium* par Nicolas de Reggio.

<sup>4</sup> Galeni de Usu partium libri XVII, ad codicum fidem recensuit Georgius Helmreich, Lipsiae : B. G. Teubner, 1907, 2 vol.

grand nombre d'éditions imprimées au XVI<sup>e</sup> siècle, souvent seule, parfois accompagnée du *De iuuamentis membrorum*, au sein d'éditions des œuvres complètes de Galien<sup>5</sup>. L'histoire de ces éditions est partie intégrante de celle de la tradition du texte latin. D'une part, les éditions ajoutent à la traduction un prologue qui ne se trouve pas dans les manuscrits. Celui-ci est présent dès l'édition de Pavie en 1515, puis dans l'édition de Venise de 1522 et dans celle de Lyon de 1528. Nicolas de Reggio y dédicace sa traduction à un professeur de médecine appelé Jacopo de Brindisi toujours pour l'année 1317. D'autre part, le texte lui-même n'en demeure pas figé. L'édition de 1528 réalisée à Paris chez Simon Coline marque une césure déjà sensible dans le titre de l'œuvre qui de *De utilitate particularum* qui était celui porté par le texte des manuscrits, devient *De usu partium corporis humani*. Ce changement du titre est symptomatique d'un travail anonyme de reformulation fait sur la traduction de Nicolas de Reggio, pour lui donner un style plus conforme aux canons de l'humanisme. Elle se caractérise en particulier par une utilisation fréquente de doublets synonymiques latins employés à la place d'un seul terme grec, certains mots peuvent également être écrits en grec et traduits ou expliqués ensuite en latin. Ce texte de 1528 sert de base à tous ceux qui seront imprimés par la suite et sera sans cesse repris et amélioré par les éditeurs suivants. En 1553 est également paru un épitomé de cette réélaboration de la traduction rédigé par Andréa Laguna qui est aussi l'auteur d'autres résumés des œuvres de Galien. Pour réaliser une édition de la traduction de Nicolas de Reggio il faudra prendre en compte une partie des éditions imprimées datant d'avant celle de 1528.

### **L'anatomie de l'œil dans le *De usu partium* (livre X).**

Au sein du *De usu partium*, le livre X sur l'anatomie de l'œil fait suite à une présentation du crâne et des organes qui s'y trouvent (livres VIII et IX). Etant donné sa complexité et le nombre de ses éléments, Galien consacre en effet à l'œil un livre entier. Même si elle comporte quelques erreurs<sup>6</sup>, l'anatomie qu'il en propose est précise : elle passe en revue ses différents éléments en évoquant tour à tour la place des yeux, l'importance du cristallin, principal organe de la vision, puis la rétine, la choroïde, l'humeur vitrée, la cornée, la pupille, l'humeur aqueuse, les paupières, les cils, la conjonctive, la caroncule et enfin le canal lacrymal. Suivant le principe adopté dans son traité pour la présentation de chaque organe, Galien donne la fonction de chacun des éléments et explique comment ils sont reliés les uns aux autres permettant au pneuma visuel de circuler entre eux pour parvenir à sortir de l'œil. En effet, de façon plus originale, il tente d'expliquer comment s'effectue la vision en alliant l'anatomie de l'œil avec les enseignements de l'optique géométrique qui fait reposer la vision sur l'émission d'un rayon ou d'un flux visuel issu de l'œil et allant à la rencontre de l'objet à voir. D'après Galien, ce flux est constitué par le pneuma visuel une fois sorti de l'œil. L'originalité de cette partie « géométrique » du texte de Galien est non seulement d'expliquer comment le pneuma visuel est fabriqué par le corps, mais surtout de s'attacher à démontrer l'intérêt de la vision binoculaire, là où beaucoup d'auteurs se sont bornés à l'ignorer ou à expliquer que le fait que les yeux soient au nombre de deux permet de pallier la perte de l'un d'entre eux. Cette partie relative à la vision binoculaire a souvent été méconnue, notamment dans le monde byzantin, puisqu'elle ne figure pas dans les résumés du *De usu partium* livrés par Théophile ou Mélétiós, mais a été mise à profit par les savants arabes, fins connaisseurs de la géométrie. Galien termine le passage sur une évocation des nerfs optiques et leur jonction (ou chiasma).

---

<sup>5</sup> A Venise en 1502 et 1513, à Pavie en 1515, à Venise à nouveau en 1522, à Lyon en 1528, etc.

<sup>6</sup> Albrecht von GRAEFES, « Galen und seine zwei Anatomien des Auges », *Berliner klinische Wochenschrift*, 56 (1919) pp. 610-612 ; 635-638.

Le vocabulaire employé s'est en partie conservé dans l'ophtalmologie actuelle. Il faut d'abord noter que ce livre X ne figure pas, même sous la forme d'un résumé, dans le *De iuuamentis membrorum* puisque celui-ci ne concerne que les neuf premiers livres de l'œuvre de Galien. Ce texte ne permettra donc pas de comparer le lexique d'une traduction latine effectuée sur l'arabe à celui d'une traduction latine effectuée directement depuis le grec. Il sera néanmoins possible de comparer le lexique de la traduction de Nicolas de Reggio avec celui qui est employé dans les textes traduits d'œuvres arabes qui utilisent le traité de Galien, notamment le *Pantegni* de Constantin l'Africain. Ainsi, dès le XII<sup>e</sup> siècle, on trouve des descriptions anatomiques de l'œil très précises chez Guillaume de Saint-Thierry ou plus rapides, mais cependant marquées par l'apport de ces textes, chez Guillaume de Conches par exemple. Il sera donc intéressant de comparer les traductions de ces textes effectuées sur l'arabe et des textes latins qui utilisent ces traductions avec les choix opérés par Nicolas de Reggio pour éclairer la formation d'un lexique spécialisé en latin médiéval. L'édition du texte sera donc accompagnée d'une étude du vocabulaire anatomique qui prendra en compte le lexique utilisé dans les traductions et citations d'autres ouvrages arabes et grecs.

Une édition de cette traduction de Nicolas de Reggio se justifie non seulement par le rayonnement du *De usu partium* dans la pensée médicale occidentale et la place de cette traduction dans la réception de l'œuvre de Galien dans l'Occident latin, mais aussi par l'intérêt qu'elle représente pour l'étude des techniques de traduction et de la constitution d'un lexique spécialisé en latin médiéval. Dans cette perspective, le livre X, qui livre à la fois une anatomie de l'œil d'une grande précision et une « géométrie de la vision », serait tout à fait représentatif. Un tel projet pourrait donc s'inscrire dans les problématiques intéressant les programmes collaboratifs n°1, n°2 et n°6 du Labex HASTEC.